

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Pouvoirs : 03

Excusé : 00

Absents : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 29

Date de convocation : 3 Juin 2021

SEANCE DU 10 JUIIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie — Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique — Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. LABASTIE Eric - M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia - Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn - M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : M. MARIN Michel pouvoir à Mme ESPOSITO Annie - M. BLANC Romain (arrivé à 19h18, participe au vote à partir du point n°12) pouvoir à Mme Catherine DEFAUX – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. Christian TOULOUSE - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme VIENOT Véronique.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

15 - PRESENTATION DES DECISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux que par délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

D - DECISION 30-2021 - SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MAPA 2020-03 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX SIS RUE ANATOLE FRANCE

Monsieur le Maire rappelle que le lot n°1 « Gros œuvre généraliste » du MAPA 2020-03 a été attribué à la Société GFC Bâtiment pour l'aménagement de deux logements sociaux sis Rue Anatole France pour un montant de 98 627,30 € H.T.

Il précise qu'un avenant n° 1 a été signé afin de permettre la réalisation de travaux supplémentaires et notamment de travaux d'étanchéité non prévus initialement et rendus nécessaires pour permettre la bonne réalisation des travaux. Monsieur le Maire précise que le montant total du marché s'élèvera désormais à 109 990,70 € H.T.

Après avoir apporté toute précision utile, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre acte de la présentation de cette décision.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la décision municipale n°30-2021 ;

PREND ACTE

- de la décision municipale n°30-2021 «Signature de l'avenant n°1 au MAPA 2020-03 – travaux d'aménagement de deux logements sociaux sis rue Anatole France ».

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 14 Juin 2021, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT